



## **Secteur automobile : le temps est venu d'une transformation en profondeur !**

*1 emploi sur 5 a été supprimé en 10 ans dans le secteur automobile, la filière ne respecte pas les engagements climatiques de la France : le plan de soutien de Bruno Le Maire doit mettre un terme à ces incohérences ! La FNH explique comment.*

Alors que Bruno Le Maire a annoncé le 18 mai qu'un plan de relance du secteur automobile interviendrait sous quinzaine, la Fondation Nicolas Hulot publie "Quelle stratégie pour le secteur automobile en France après la crise du Covid-19 ?". Dans cette note, la FNH pose son diagnostic sur cette mise à l'arrêt inédite et dresse les conditions d'une reprise compatible avec les défis écologiques et sociaux à relever. Pour la Fondation Nicolas Hulot, le plan de soutien doit être composé de mesures de court terme qui permettent de favoriser l'achat de véhicules électriques (et donc en aucun cas de véhicules diesel ou essence), mais aussi d'un fonds de dotation spécifique, afin de permettre aux collectivités territoriales d'investir dans les bornes de recharges et de déployer des services de partage de véhicules électriques. A moyen terme, ces aides doivent être conditionnées à la définition d'un nouveau contrat de filière qui permette à la fois de stopper la suppression des emplois sur le territoire tout en étant en adéquation avec les engagements climatiques de la France.

Télécharger la note :  
[Quelle stratégie pour le secteur automobile en France ?](#)

### **Des mesures d'urgence ciblées sur l'électrique**

Pour la Fondation Nicolas Hulot les aides à l'achat de véhicules pour les ménages et pour les entreprises, prévues pour relancer le marché, ne peuvent pas être une énième prime à la casse, sans aucun critère environnemental ni préoccupation sociale. Toute aide à l'achat de véhicule neuf, diesel, essence, serait un contresens historique. Elles devront donc toutes être centrées uniquement sur le véhicule électrique (bonus, prime à la conversion, prêt à taux 0, retrofit...).

Par ailleurs, un fonds exceptionnel doit être voté à destination des collectivités territoriales pour leur permettre d'investir massivement dans le réseau de bornes de recharge, ainsi que dans le déploiement de services de partage de véhicules électriques. Ce sont là les moyens de créer des emplois pérennes sur les territoires.

## **Des mesures sur le long terme pour transformer la filière en faveur de l'emploi et des objectifs écologiques**

La demande du Haut Conseil pour le climat doit être entendue : les stratégies des entreprises du secteur automobile doivent être alignées avec les objectifs de la stratégie nationale bas carbone. C'est une contrepartie minimale aux aides publiques accordées au secteur. Actuellement, aucun engagement n'existe dans ce sens. Pourtant, l'argent injecté doit permettre de définir des critères environnementaux et sociaux dans les politiques d'achat pour soutenir l'intégration locale de la filière et la pérennité des emplois (1 emploi sur 5 a été supprimé en 10 ans), ou encore de financer des plans de formation adaptés aux nouveaux besoins. Pour définir précisément ce nouveau contrat de filière, il pourrait être intéressant de prévoir par exemple l'organisation des États généraux du secteur.

Mais plus encore, il faut investir dans ce qui a une valeur pour l'avenir : il est temps de renforcer les investissements de l'État et des principaux donneurs d'ordre dans l'Alliance pour les batteries. Ce sont les nouveaux projets de production de batteries, la localisation en France de la production de petits véhicules électriques, les activités de recyclage...qui créeront les emplois de demain.

### **Contacts presse**

Paula Torrente - chargée de communication  
p.torrente@fnh.org / 07 87 50 74 90

Marie Chéron - responsable mobilité  
m.cheron@fnh.org / 06 81 64 33 92